

sous une forme ou sous une autre on faisait des efforts pour faire comprendre à cette compagnie l'erreur de sa conduite et qu'elle devait prendre le navire. Tout ce que le département peut faire, je crois, est d'employer une méthode humaine, la persuasion morale.

M. PEDLOW: Si je pose cette question, c'est qu'au début de la session nous avons eu une discussion semblable à propos d'une autre affaire qui relève de ce département, la vente d'un brise-glaces. Si ma mémoire est fidèle on nous a dit alors qu'on avait vendu ce brise-glaces pour une certaine somme d'argent, mais qu'à cette occasion on avait accepté des billets qui étaient endossés.

L'hon. M. BALLANTYNE: Nous discutons maintenant le budget des affaires navales.

M. PEDLOW: J'expliquais que si je posais cette question c'est que nous avions eu une affaire analogue il y a quelque temps et que dans ce cas le département avait accepté des billets endossés.

L'hon. M. BUREAU: La déclaration faite par le ministre des Douanes et le ministre de la Marine que cette compagnie est une firme importante n'est pas établie par les faits. Une firme importante ne répudierait pas sa dette parce que le prix auquel elle a acheté l'article a baissé. Comme je viens de le dire, cela laisse la porte ouverte au soupçon qui vient naturellement à l'esprit de quelqu'un, c'est que cette compagnie, la New Brunswick Rolling Mills, compte qu'elle peut avoir un peu de piston politique pour la sortir de la difficulté et elle préfère cela au jugement d'une cour. Je veux exposer les choses telles qu'elles sont et je répète que c'est l'impression qui reste dans l'esprit quand nous examinons les transactions depuis le commencement jusqu'à maintenant et quand nous ne pouvons rien savoir de l'actif de la New Brunswick Rolling Mills, de ce qu'elle fait ou d'aucune autre chose qui la concerne. On nous dit que c'est une compagnie solvable et honorable, mais je dis qu'à première vue le fait de répudier une dette n'est pas à l'honneur d'une firme ou d'une compagnie quelconque, surtout quand elle répudie la dette après avoir profité de la transaction — c'est-à-dire en prenant tout l'acier dont elle avait besoin quand l'acier était cher et en refusant de prendre le restant quand le prix avait baissé.

M. CLARK (Red-Deer): Où est maintenant la *Stadacona*?

L'hon. M. BALLANTYNE: Le *Stadacona* est un des navires qui servent à la protection des pêcheurs, mais il est au repos maintenant parce qu'il coûte très cher à faire marcher et le crédit que je demande ce soir n'est réellement pas suffisant pour maintenir en service tous les navires employés à la protection des pêcheries. Nous en mettons au repos deux sur la côte du Pacifique et deux sur la côte de l'Atlantique.

M. CLARK (Red-Deer): Le *Stadacona* est donc au repos.

L'hon. M. BALLANTYNE: Il est au repos.

M. JACOBS: Pour revenir à cette transaction du *Niobé*, j'aimerais savoir du ministre comment il se fait que lorsque la compagnie du Nouveau-Brunswick a refusé de prendre le navire, le département ne l'a pas offert de nouveau en vente au moyen de soumissions comme il l'avait fait deux ou trois fois pendant l'automne de 1920? Le ministre se souviendra qu'un de mes clients a fait une offre de \$90,000, je crois, pour ce navire et nous n'avons pas appris que le bateau n'avait pas été accepté par ceux qui avaient eu la bonne fortune de l'obtenir, jusqu'à ce que le Parlement se réunisse et que la question soit posée à la Chambre.

L'hon. M. BALLANTYNE: Je répondrai à cette question en posant une autre question à mon honorable ami: S'il possédait une maison et qu'il la vendît, touchant \$8,000 du prix de vente et qu'un autre homme vint lui offrir \$15,000 — la vente étant bonne et les papiers réguliers — mon honorable ami reprendrait-il la maison?

M. JACOBS: Dans un cas où le marché est à la baisse, je crois que j'aurais notifié à l'acheteur que le navire serait vendu à ses frais et périls et je l'aurais livré au plus haut enchérisseur.

M. CLARK (Red-Deer): Avant que l'item soit adopté, je désire faire quelques observations à propos de cette opération. Sans vouloir m'opposer à l'adoption des crédits du ministre, je lui rappellerai que l'année dernière, j'ai émis l'idée que le Gouvernement pourrait fort bien refuser ces navires; j'ai aussi déclaré que le ministre commettait une grave erreur en acceptant ce cadeau de l'amirauté anglaise en ce moment. Je l'ai mis en garde, contre le danger de glisser jusqu'au bas de la pente où il s'engageait et je constate que son budget a subi une augmentation de \$500,000 cette année.